



HAL
open science

Structures agricoles, occupation du sol et monétarisation des campagnes de la civitas Remorum (Aisne, Ardennes, Marne) de la fin du III^e s. a.C. à 68 p.C.

Jean-Marc Doyen

► To cite this version:

Jean-Marc Doyen. Structures agricoles, occupation du sol et monétarisation des campagnes de la civitas Remorum (Aisne, Ardennes, Marne) de la fin du III^e s. a.C. à 68 p.C.. Stéphane Martin. Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, 91, Ausonius éditions, pp.61-88, 2016, Scripta Antiqua, 9782356131737. hal-01852659

HAL Id: hal-01852659

<https://hal.science/hal-01852659>

Submitted on 2 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Structures agricoles, occupation du sol et monétisation des campagnes de la *civitas Remorum* (Aisne, Ardennes, Marne) de la fin du III^e s. a.C. à 68 p.C.

Jean-Marc Doyen

LES FORMES DE L'HABITAT RURAL CHEZ LES RÈMES D'ÉPOQUE IMPÉRIALE

Le territoire que différentes sources (archéologie, épigraphie, linguistique, toponymie, numismatique) nous permettent d'assigner aux Rèmes, couvre une superficie de quelque 15 000 km² ; il s'allonge sur 198 km selon l'axe nord-sud, de Vireux-Wallerand (Ardennes) à Rouvroy-sur-Marne (Haute-Marne), et 143 km selon l'axe ouest-est, de Chauny (Aisne) à Dun-sur-Meuse (Meuse). Il s'étale sur sept départements français (Nord, Aisne, Ardennes, Meuse, Marne, Haute-Marne et Aube) et trois provinces belges (Hainaut, Namur et Luxembourg), mais en réalité l'essentiel du pays des Rèmes se concentre dans l'Aisne, les Ardennes et la Marne¹.

Une zone aussi vaste est évidemment composée de paysages bien différenciés, implantés sur des substrats géologiques variés, à des altitudes allant de 40 m dans le Laonnois à plus de 500 m dans les Ardennes. Cette multiplicité de terroirs implique des climats sensiblement différents, eux-mêmes induisant des agricultures elles aussi spécifiques. Nous avons par ailleurs défini quatre paysages principaux qui s'insèrent dans la région de Champagne-Ardenne et, très partiellement, en Picardie orientale. Sans prétendre à une vision manichéenne de la mise en valeur du territoire des Rèmes et y voir un déterminisme géographique hors de propos, nous pourrions opposer une zone septentrionale et orientale (Ardennes, Argonne) – riche en ressources minières (fer, plomb, cuivre, étain et surtout or) – à un ouest et un sud (Champagne crayeuse), un terroir à tendance steppique après les grands déboisements des âges des métaux, plus spécifiquement tourné vers l'agriculture et l'élevage.

Un dépouillement des notices des six volumes de la *Carte Archéologique de la Gaule* (CAG) traitant des départements relevant du territoire des Rèmes (Aisne, Ardennes, Meuse, Marne, Haute-Marne, Aube)², soit environ 15 000 km² comme nous l'avons vu, nous a permis de répertorier 431 exploitations agricoles dont 129 précédemment décrites comme des "*villae*", souvent sans la moindre justification. Pour notre part, sans nous lancer ici dans les problèmes

1 Doyen 2014b, 22-24.

2 Et les données, généralement inédites, dont nous disposons pour le sud des provinces belges du Hainaut et de Namur.

lexicaux récemment soulevés par P. Leveau³, nous réserverons ce terme de *villa* à des sites d'une certaine ampleur, impliquant de ce fait la gestion d'un *fundus* lui-même étendu⁴, dont les activités économiques (agriculture, élevage et artisanat) dépassent la production nécessaire à l'alimentation et au bien-être des seuls exploitants.

Un examen critique des données archéologiques (plan, superficie, matériaux récoltés, contexte) réduit ce nombre de 129 *villae* supposées à tout au plus 24 exploitations (et 22 probables) que nous pouvons objectivement considérer comme relevant typologiquement de cette catégorie si fréquente par ailleurs (fig. 1). Encore faut-il souligner ici que ce classement repose uniquement sur des critères privilégiant la forme architecturale au détriment de la fonction socioéconomique car une seule de ces *villae* rèmes supposées (Treignes, dans le sud Namurois, BE), a fait l'objet d'une fouille programmée extensive mettant en évidence les activités (élevage, agriculture, artisanat et industrie) que l'on est en droit d'attendre sur ce genre de complexe. Le statut des autres édifices recensés est plus incertain. Ainsi, est-il probant de considérer comme une *villa* au sens strict le petit bâtiment à galerie et pavillons d'angle de Matagne-la-Petite (Namur, BE)⁵ (fig. 2D) ? Certes, son plan est celui des autres petites exploitations rurales de la région. Certes, ce plan a connu des modifications architecturales entre la fin du I^{er} et la fin du IV^e s. Mais sa proximité avec un sanctuaire situé à 150 m à peine, en activité de La Tène D2a jusqu'au début du V^e s. ne permet pas d'avancer que cette construction ait jamais revêtu une fonction économique : il peut parfaitement s'agir de la résidence du gardien du temple construite selon le schéma classique des petites *villae*. Que penser également des autres édifices affichant un plan semblable, découverts à la périphérie des agglomérations (par exemple à Châlons-en-Champagne ou à Reims) ? La même question se pose à propos de très grandes *villae* fortement monétisées⁶ situées dans d'autres régions, comme celle fouillée récemment chez les Viromanduiens à Noyon "La Mare aux Canards" (Oise). Située à 800 m du noyau urbain de *Noviomagus*/Noyon, elle couvre une superficie de 12 ha, supérieure à celle de la ville du Haut-Empire (10 ha), et semble apparemment plus précoce (c. 20/10 a.C.). Cette énorme *villa* possède un corps de logis couvrant 2 ha, ouvrant sur une cour de 160 m de large intégrant en son centre l'un des deux *fana* domestiques du site. Les activités en tant que centre de production s'effacent au profit de la centralisation des denrées agricoles régionales⁷. D'assez nombreuses tessères en plomb marquées du sigle NVTR(*imentum* ?) (fig. 3), ont été produites sur place comme l'attestent des flans non empreints. Ces objets, dont les plus anciens sont antérieurs au règne de Néron, indiquent qu'on y pratiquait une certaine forme de comptabilité relative à des denrées de consommation⁸. Dès lors, des plans identiques à une époque de grande standardisation n'impliquent nullement des fonctions semblables, mais l'observation n'est pas neuve.

3 Leveau 2014, 99.

4 Par opposition aux activités de maraîchage, qui mettent en œuvre des superficies limitées.

5 De Boe 1980.

6 Nous reviendrons ci-dessous sur le concept de monétisation.

7 L'étude carpologique montre une surreprésentation des espèces non panifiables à grains vêtus (blé amidonnier et orge vêtue) alors que l'agriculture régionale privilégie le blé tendre : de Muylder *et al.* 2015, 36.

8 Dubuis & de Muylder 2014 ; de Muylder *et al.* 2015, 38-39 et fig. 31. On peut également évoquer l'hypothèse d'un centre de taxation, comme J. Aarts l'a proposé pour la grande *villa* de Hoogeloon (Brabant Septentrional, NL).

Zones	sites ruraux isolés	"villae" selon la CAG	villae certaines	villae probables
Belgique	13	-	3	1
Aisne	75	40	8	9
Ardennes	85	27	4	1
Meuse	8	-	-	-
Marne	113	56	7	10
Haute-Marne	6	6	2	1
Aube	6	-	-	-
Total	306	129	24	22

Fig. 1. Distribution par zone des différents types d'habitats ruraux.
Les colonnes 2 et 3 sont les attributions génériques de la CAG ;
les colonnes 4 et 5 sont notre réinterprétation des données de fouilles.

Globalement, en supposant que nos vingt-quatre identifications soient valides, le ratio *villae*/sites ruraux serait chez les Rèmes de 5,6 % (24/431) (fig. 1). Ceci sans tenir compte des dizaines d'habitats ruraux agglomérés sur lesquels nous reviendrons⁹. Si l'on compare cette valeur de 5,6 % avec celle provenant d'une zone contiguë, l'Oise par exemple, la différence est flagrante alors que l'état de la recherche y est assez comparable¹⁰. Sur les 5860 km² que couvre ce département, l'index de la CAG 60 annonce 230 sites ruraux¹¹. Parmi cet ensemble, pas moins de 69 possèdent des données probantes (plans et/ou photographies aériennes publiées) permettant de les identifier en toute certitude comme des *villae*, soit un ratio de 30 %. Encore s'agit-il ici d'un minimum fondé sur la simple présence de documents iconographiques réunis dans la CAG, un volume édité voici 20 ans.

Dès lors, on rencontrerait chez les Rèmes une *villa* par tranche de 62 500 ha (ou 32 600 en comptant les sites probables) et, chez leurs proches voisins, une *villa* pour 8500 ha. Notons au passage qu'il s'agit ici du taux de survie ou de localisation/identification, une valeur qui n'entretient bien entendu aucun rapport avec la superficie des domaines exploités, dont des tailles parfois extravagantes ont été avancées grâce à une surinterprétation systématique des données¹².

Mais, bien plus que le nombre, c'est la taille minimale, pour ne pas dire misérable, des exploitations agricoles mises au jour chez les Rèmes qui surprend (fig. 4), au point que

- 9 Ceci explique la différence entre les 451 sites ruraux relevés dans les dépouillements, et les 306 du tableau 1.
- 10 Haselgrove 2011, 46-48 et fig. 1, qui quantifie et cartographie les opérations archéologiques récentes en Champagne-Ardenne et en Picardie.
- 11 Woimant 1995. Par prudence, les volumes récents de la CAG n'indexent plus le terme *villa*, trop socio-économiquement connoté, mais se contentent d'une définition plus neutre d'"habitat rural".
- 12 Le Glay 1975, 241-242. Voir notamment l'exemple de la *villa* de Chiragan commenté dans Ouzoulias 2006, 96-106.

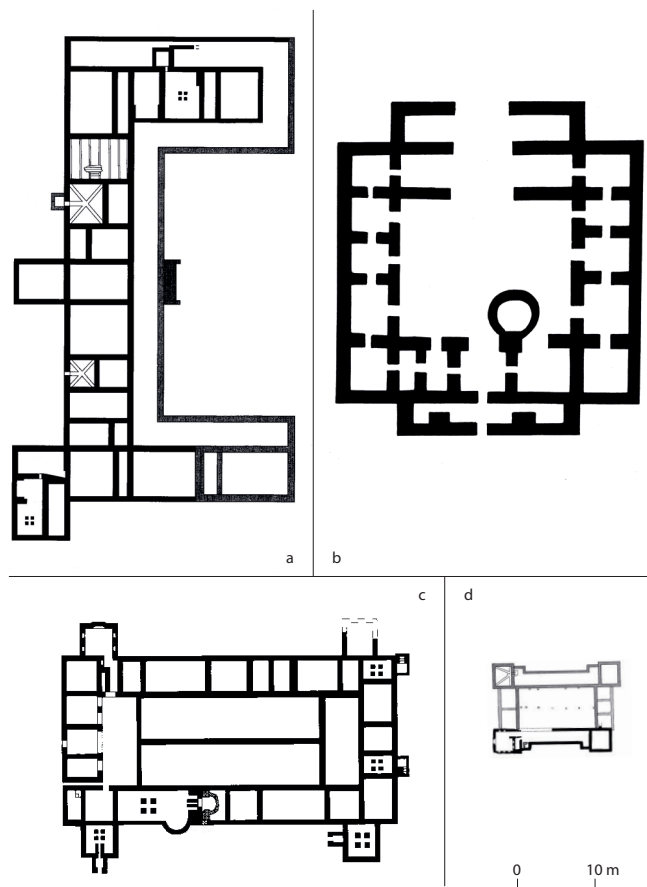


Fig. 2. Quelques corps de résidences des villae rèmes. A) Matagne-la-Petite "Au Muret" (Namur, BE ; d'après Brulet 2008, 524, fig. 447) ; B) Nizy-le-Comte (Aisne, FR ; J.-M. Doyen d'après Nicolas et al. 2011, 188, fig. 215) ; C) Treignes (Namur, BE ; d'après Brulet 2008, 578, fig. 545) ; D) Matagne-la-Petite "Bieure" (Namur, BE ; d'après Brulet 2008, 523, fig. 446). Les plans sont à la même échelle, l'orientation est arbitraire.



Fig. 3. Tessère en plomb de Noyon (fouilles Inrap, cl. J.-M. Doyen ; sans échelle).

Sites	L en m	l en m	Superficie en m ²	Monnaies pré-260	Monnaies post-260	Monnaies total
Biermes	env. 40	env. 40	env. 1600	3	14	17
Auve	25	12	300	?	?	?
Beaurieux	env. 25	env. 20	env. 500	8	16	24
Cernay-lès-Reims	21	15	315	7	15	22
Fontaines-sur-Marne	> 29,5	> 23	> 678	0	0	Non
Matagne-la-Petite I	60,2	35	2107	1	1	2
Matagne-la-Petite II	33	23,5	775	6	61	67
Mesbrecourt-Richécourt	> 50	?	?	?	?	++
Nizy-le-Comte	44	44	1936	4	0	> 4
Novy-Chevrières	> 33	> 15	> 495	1	0	>1
Quierzy	60	35	2100	0	1	1
Saint-Dizier	> 18	15	> 270	1	23	24
Signy-l'Abbaye	24	15	360	0	0	Non
Sinceny	> 12	> 5	> 60	0	0	Non
Treignes	46,75	34	1590	9	42	51
Vauxaillon	env. 80	env. 20	env. 1600	?	?	?
Vendresse	> 95	> 55	> 5225	0	9	9
Vervins	> 30	> 20	> 600	0	0	Non
Total monnaies				40	182	222

Fig. 4. Répartition chronologique des monnaies avec indication de la superficie du corps de logis des villae relevant de la civitas Remorum.

P. Ouzoulias n'a pas hésité à parler de "paradoxe de la *civitas Remorum*"¹³. Non seulement aucune ne peut être classée, même très hypothétiquement, dans la catégorie des "grandes villae" définie autrefois par R. Agache¹⁴, mais la plus étendue peut tout au plus appartenir à la classe inférieure des villae moyennes, celles qui affichent un corps de logis à plan rectangulaire d'une longueur variant entre 80 et 180 m. La plupart relèvent dès lors de la catégorie des "petites villae", de plan plus simple et rationnel, que les géographes appellent la "ferme élémentaire" et qui atteint de 40 à 80 m de façade¹⁵. Certaines de ces constructions ne sont pas sans rappeler, par leur taille et leur disposition, de simples annexes à fonction résidentielle apparaissant dans la cour de grandes villae, comme à Noyon toujours¹⁶. Chez

13 Cité par Leveau 2014, 101.

14 Agache 1975, 686-690.

15 Demarez 1987, 21.

16 de Muylder *et al.* 2015, 22, fig. 7 : bâtiment B8, de 20 m x 16 m, à galerie de façade avec colonnade, pavillons d'angle, cave et même un étage.

les Suessions, ces bâtiments, dits “standardisés”¹⁷ font parfois office de résidence principale, comme à Cartigny dans le Noyonnais.

La superficie réduite du bâti n'implique pas *ipso facto* une économie misérable : pour la seule tranche chronologique prise ici en compte, s'achevant en 68 p.C., nous ne relevons pas moins de deux *aurei* isolés¹⁸.

Si le corps de logis dépasse 5000 m² dans un cas, et 2000 m² dans deux autres occurrences, quatre édifices au moins se distribuent entre 400 et 800 m², des valeurs très faibles si l'on considère que la surface moyenne des unités domestiques découvertes dans les agglomérations secondaires de Gaule Belgique se situe vers 200 m²¹⁹. Le “domaine” exploité par de telles structures familiales devait être très restreint, sans doute de l'ordre de 2 ou 3 ha hors pâturages, et relevait plus du maraîchage que de l'agriculture intensive. Une superficie restreinte du domaine cultivé est l'hypothèse émise par F. Hubert en 1997, qui suppose un couple avec quatre enfants en vie, consommant chacun journalièrement en moyenne 2000 calories issues de 50 % de viande d'élevage et de 40 % de céréales provenant de cultures à faible rendement²⁰. Un calcul semblable de la “ration alimentaire annuelle d'une famille type” figure dans la brillante synthèse de P. Ouzoulias, avec cependant une estimation nettement supérieure de 2875 calories/personne qui implique *de facto* un domaine beaucoup plus important, de l'ordre de 9 à 12 ha²¹.

Ce type d'approche montre, en tout état de cause, que des “domaines” agricoles de très petite taille (< 6 ha) sont économiquement viables sans pour autant procurer de surplus, et que le maillage serré de très petites exploitations, souvent observé, n'en font pas *ipso facto* des satellites de structures plus imposantes.

Le dernier point qu'il convient de relever ici est le très faible taux de monétisation de ces sites de *villae* rèmes. Quatre n'ont livré aucune monnaie, trois autres sites en ont fourni un unique exemplaire. Les deux *villae* les plus riches, Matagne-la-Petite et Treignes, ont certes fait l'objet de prospections systématiques au détecteur de métaux, ce qui n'est sans doute pas le cas de la plupart des autres sites, mais les quantités fournies restent très minimales par rapport à celles relevées dans d'autres grands sites ruraux de Gaule du Nord et que nous avons largement commentées ces dernières années (fig. 5)²².

La mise en valeur du terroir des Rèmes sous l'Empire privilégie donc clairement les petites exploitations éparées mais surtout un maillage intense d'agglomérats de constructions, de tailles variées, allant de simples hameaux à de véritables bourgs²³. A. Ferdière a estimé

17 Gaston 2008.

18 *Aureus* de Tibère à Nizy-le-Comte, de Claude I^{er} à Treignes.

19 Brulet *et al.* 2002, 65 ; Meurisse *et al.* 2014, 148.

20 Hubert 1997, 26. L'étude porte sur les structures agraires des populations néolithiques vivant dans le Hainaut belge au III^e millénaire.

21 Ouzoulias 2006, 170-171 et 192. Notons que la “famille type” de P. Ouzoulias comprend un couple, leurs deux enfants mais également leurs deux parents. Les deux adultes âgés ne figurent pas dans le calcul de F. Hubert cité plus haut, qui en revanche prend en compte quatre enfants au lieu de deux.

22 Doyen 2014a ; 2015.

23 Buchsenschutz 2008, 89-90.

à environ 200 ha la superficie moyenne d'exploitation de ces hameaux, dont 50/80 ha cultivés²⁴. Certaines de ces agglomérations, comme Voncq, jouissent du statut administratif de *vicus*²⁵. Cette mise en valeur du terroir par une multitude de petites unités indépendantes, se fait au détriment des grands domaines, au point qu'il est ici légitime de parler de "*non villa landscape*"²⁶. Ce concept, introduit par les archéologues anglo-saxons dans les années 1980²⁷, semblait caractériser une exploitation de certaines zones périphériques, prétendument mal ou peu romanisées, souvent pauvres en pierre de taille et donc peu aptes à la construction de grands édifices en dur. Les régions ne correspondant pas au "modèle picard" ont été pendant longtemps négligées et interprétées en termes négatifs : "*Non-villa settlements are the homes of those who, for one reason or another, failed to become highly romanized*"²⁸. Sans être particulièrement riche en carrières, la cité des Rèmes n'est pas globalement pauvre en pierre de taille. Ce matériau est du reste utilisé dans toutes les agglomérations, au moins au niveau des fondations et des caves, et dans les très nombreux sanctuaires qui émaillent le territoire civique. Dès lors, cette faible implantation d'exploitations de type "*villa*" relève chez les Rèmes plus d'une volonté que d'une nécessité. On sait du reste la fragilité du concept de "déterminisme géographique" en archéologie.

Cités	Sites	Province / département	Pré- 260	Pré- 260 (%)	Post-260	Total
<i>Menapii</i>	Blandain	Hainaut, BE	17	4,9	333	350
<i>Condrusi/Tungri</i>	Anthée	Namur, BE	84	86,6	13	97
<i>Condrusi/Tungri</i>	Wancennes	Namur, BE	12	23,5	39	51
<i>Nervii</i>	Vaulx-Vraucourt	Pas-de-Calais	37	13,6	236	273
<i>Atrebates</i>	Écoust-Saint-Mein	Pas-de-Calais	106	17,9	488	594
<i>Atrebates</i>	Biache-Saint-Vaast	Pas-de-Calais	45	14,2	273	318
<i>Atrebates</i>	Monchy-le-Preux	Pas-de-Calais	33	27,3	88	121
<i>Suessiones</i>	Noyon	Oise	364	77,1	108	472
<i>Morini</i>	Wacquinghen	Pas-de-Calais	236	50,8	229	465
<i>Treviri</i>	Echternach	G.-D. de Luxembourg	17	12,8	116	133
<i>Lingones</i>	Andilly-en-Bassigny	Haute-Marne	82	43,2	102	190

Fig. 5. Répartition chronologique du numéraire issu de quelques grandes villae de Gaule septentrionale (d'après Doyen 2014a, 268, tab. 1).

24 Ferdière 1988, I, 85.

25 Voncq apparaît sous la forme *Vungo vicus* dans *l'Itin. Anton. Aug.* : Longnon 1869, 100 ; Nicolas 2011, 470.

26 Hingley 1989, 159-161 ; Roymans & Derks 2011 ; De Clercq 2011 ; Leveau 2014, 103.

27 Hingley 1989, 23-25.

28 Hingley 1989, 23.

Nous espérons montrer dans les pages qui suivent comment le substrat socioéconomique très riche et très spécifique des Rèmes préromains peut éclairer un état de fait perdurant tout au long de l'Antiquité. Cette approche est loin d'être nouvelle ; elle se rencontre dès les années 1990 chez des archéologues britanniques comme K. et P. Dark, qui faisaient dériver leur "*native landscape*" d'époque impériale, de la mise en valeur des terroirs datant de la fin de l'âge du Fer²⁹.

LA CIRCULATION MONÉTAIRE

Un problème de terminologie : monétarisation et/ou monétisation ?

Nous avons dans la première partie de ce texte, sans toutefois jamais penser à formaliser notre pensée, fait implicitement une distinction entre deux concepts fort différents mais trop souvent assimilés de façon maladroite et équivoque par l'emploi d'une terminologie à notre sens non appropriée : la monétarisation, qui concerne une forme évoluée d'économie, et la monétisation³⁰. Quelques mots d'explication nous semblent désormais nécessaires même si S. Martin, dans ce volume, en faisant la même distinction y applique d'autres définitions.

Dans un domaine où les concepts et les mots pour les nommer, sous la pression de l'économie, de l'usage et des modes, évoluent plus vite que les dictionnaires, il convient de séparer clairement deux notions, celles que P. Grierson résumait en opposant subtilement "les monnaies" et "la monnaie".

La monétisation

Selon l'encyclopédie en ligne *Wikipedia*, qui généralement formalise et entérine rapidement l'usage d'un mot recouvrant une notion nouvelle ou dont le sens a évolué, "la monétisation [...] augmente la masse monétaire disponible dans l'économie. La monétisation par les banques [...] augmente les liquidités disponibles [...] sous forme d'augmentation de la base monétaire"³¹. C'est ce que l'on résume habituellement par le terme "faire marcher la planche à billets". Dans l'acception archéologique qui est la nôtre, l'usage de la monnaie en tant que moyen physique d'échange relève indubitablement – et uniquement – de ce qui est ici nommé monétisation. Non seulement la monétisation n'implique aucun processus de monétarisation, mais l'usage même de la monnaie peut se situer à différents niveaux. Ainsi les travaux de J. Aarts semblent montrer que les auxiliaires Bataves utilisent les monnaies comme moyen d'échange dans les camps, les *vici* et en ville (Nimègue), mais qu'ils en font un usage essentiellement rituel ou cérémoniel lorsqu'ils retournent dans leurs campagnes³².

29 Dark & Dark 1997, 91.

30 Voir par exemple Aarts 2005 ou Verboven 2009, 95-97.

31 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Monétisation> (consulté le 09/08/2015). Les commentaires d'internautes font dériver ce terme de l'anglais "*monetization*".

32 Verboven 2009, 93-94.

La monétarisation

La monétarisation, dans la version “en ligne” du *Dictionnaire Larousse* serait “l'évolution des structures monétaires”. Plus question ici de monnaie physique ou virtuelle. En revanche la version française du dictionnaire virtuel *Wiktionary*³³, peu claire dans son extrême concision, donne une version apparemment opposée, retenant deux sens : (1) la “transformation de façon à ce que ce soit (*sic*) basé sur l'argent” et (2) la “transformation en valeur monétaire”³⁴.

La monétarisation n'est pas un synonyme de monétisation, ni un bâtard ; le mot n'est pas non plus, comme le prétendent certains, un barbarisme dont l'usage est à proscrire, puisque les deux termes recouvrent des domaines totalement différents.

D'autre part, une économie peut-elle être “fortement” monétarisée, comme on le lit parfois erronément lorsque des numismates se trouvent en face de sites ou de régions qui ont livré de nombreuses monnaies ? On pourrait penser de prime abord qu'une économie est, ou n'est pas monétarisée. Mais que penser de systèmes politiques dirigistes dont une partie de l'économie sort de ce canevas, par exemple quand les salaires de certaines catégories sociales – des fonctionnaires ou des prêtres par exemple – sont systématiquement payés en nature, sous la forme de rations alimentaires parfois superfétatoires, sans même un passage par une estimation de valeur via la monnaie ?

Monétisation et/ou monétarisation ?

La complexité du problème doit rester présente dans notre esprit, surtout pour l'âge du Fer, étant donné l'absence totale de sources explicites pour la région et les périodes concernées.

Les rares monnaies grecques d'or et d'argent (statères, tétradrachmes) des V^e et IV^e s. trouvées en Gaule et Bretagne, si leur arrivée au moins partielle à date haute se confirme un jour, ce dont nous ne doutons pas, apparaissent évidemment dans un contexte économique totalement non monétarisé³⁵. Ce sont donc soit de simples objets de décoration, soit des lingots métalliques. C'est peut-être encore le cas pour les statères gaulois de la première moitié du III^e s. a.C. En revanche, les sites laténiens et romains même non monétisés de la cité des Rèmes s'intègrent sans le moindre doute dans des économies, elles, monétarisées.

S'il est dès lors inexact de parler de la “monétarisation” d'un site ou même d'une région, il est cependant légitime de parler de la monétarisation de certaines transactions spécifiques, signifiant par là qu'auparavant elles se faisaient en nature.

33 <https://fr.wiktionary.org/wiki/monétarisation> (consulté le 09/09/2015).

34 Ce dictionnaire cite comme exemple la phrase suivante : “Certains (comme Jacques Sapir) affirment que la Cour constitutionnelle allemande a fermé la porte aux *eurobonds* comme à la monétarisation directe de la dette.”

35 Hiernard 1982 ; Doyen 2011b, 279.

La base de données

L'inventaire des monnaies de sites que nous menons sur le territoire des Rèmes depuis 1984 nous a permis d'accumuler plus de 30 000 entrées spécifiques aux seules pièces hors trésors³⁶. Pour le propos qui est ici le nôtre, nous ferons appel à deux parties distinctes de ce corpus. D'une part, nous commenterons un ensemble de 10 087 monnaies gauloises issues de 338 sites distincts, et d'autre part de 6531 monnaies romaines émises entre le début du II^e s. a.C. et 68 p.C., provenant, elles, de 165 sites. La date de 68 p.C. (mort de Néron et début des guerres civiles amenant Vespasien au pouvoir) a été choisie pour diverses raisons, la principale étant la profonde césure socio-économique que constitue la dynastie flavienne (69-96). Le dernier tiers du I^{er} s. de notre ère marque, chez les Rèmes comme ailleurs, d'importantes modifications parmi lesquelles la monumentalisation des sanctuaires, le développement du mode de vie "à la romaine" dans les agglomérations (hypocaustes, toitures en tuiles) et la (re)construction en dur de la plupart des *villae*. Le monnayage d'argent (deniers et quinaires) fait alors sa véritable apparition dans les villes comme dans les campagnes, et le sesterce, précédemment rarissime, devient une monnaie courante. Au même moment, les divisionnaires de l'as (*semisses* et *quadrantes*) disparaissent définitivement de la circulation, montrant une évolution du coût de la vie. L'as devient alors l'unité de base jusqu'à son remplacement par le sesterce sous les Antonins, puis par le denier sous les Sévères³⁷. En outre, le monnayage émis entre 68 et 96 connaît généralement une période de circulation beaucoup plus longue que celui émis auparavant. La mort de Néron en 68 nous semble dès lors une date butoir parfaitement justifiée.

Notre enquête porte sur la circulation *stricto sensu* : nous avons donc retiré de nos tableaux, sauf cas particulier, les données relatives aux trésors monétaires qui nous offrent une vue figée d'une certaine forme de circulation ou plutôt de "non-circulation". Les trésors, grands et petits, ont un impact important avant la Conquête, avec 14 dépôts totalisant 1339 monnaies d'or (dont 1039 statères). En revanche, les trésors constitués sous Auguste et ses successeurs jusqu'à Néron inclus, sont à la fois moins nombreux (10 attestations) et surtout ne concernent plus l'or (15 unités seulement) mais bien l'argent (> 2091 ex.).

Notre réflexion portera dès lors sur les monnaies isolées des deux groupes, soit 8330 gauloises et 4414 romaines. La comparaison de ces deux valeurs est en soi fort instructive, car l'essentiel de la circulation monétaire gauloise se développe des alentours de 180 a.C. – même si la production des premiers potins rèmes débute une trentaine d'années plus tôt³⁸ – pour s'achever vers 50 a.C., soit une période de 130 ans. Le numéraire romain semble totalement absent avant la Conquête, en tout cas les sites qui s'interrompent au moment des opérations militaires (Saint-Thomas, Athies-sous-Laon, La Cheppe) n'en ont livré aucun témoignage. Ce monnayage émis par la République puis par les Julio-Claudiens couvre donc les années 50 a.C. à 68 p.C., soit 120 années. Les deux périodes affichent des durées presque identiques, pour un nombre de monnaies deux fois moindre sous les Julio-Claudiens ; en outre, il faut

36 En date du 03/08/2015 : 10 087 gauloises, 19 534 romaines et 695 médiévales ou modernes.

37 On trouvera des données quantifiées dans Doyen 2007, 135-159 et 368-369.

38 Doyen 2014b, vol. 2, 61.

avoir à l'esprit qu'une partie de ce numéraire circule encore après les années 70, ce dont nous n'avons évidemment pas tenu compte dans l'établissement des cartes de répartition³⁹. De même, le nombre de sites monétisés chute de 289 à 141.

La circulation de l'or

L'or monnayé récolté sur le territoire attribué aux Rèmes est remarquablement abondant, du moins celui antérieur à la Conquête (fig. 6A). Aux 1200 exemplaires émis entre 275 et 45 a.C. s'ajoutent 239 huitièmes de statères "aux segments de cercle", en or à bas titre. Ces 1439 monnaies se répartissent très inégalement entre les dépôts (1039 ex.) et les trouvailles isolées (400 ex.). Ces dernières sont issues de 85 sites différents, qui ont une nette tendance à se concentrer dans le tiers nord-ouest du territoire (fig. 6A). Ces 85 sites se répartissent en 18 agglomérations, 12 sanctuaires, 14 habitats ruraux et 41 localisations dont le statut est indéterminé ; cette dernière catégorie comprend essentiellement des trouvailles anciennes mal documentées quant à leur contexte. Il est symptomatique de relever que les habitats secondaires ne sont pas tenus à l'écart de la circulation de l'or – le monde rural participe évidemment aux offrandes monétaires déposées dans les sanctuaires – même si, quantitativement, l'or découvert hors trésor vient d'abord des lieux de culte puis des agglomérations⁴⁰.

Si les monnaies d'or sont remarquablement abondantes, les autres objets protohistoriques réalisés dans ce métal manquent presque totalement. Nous ne pouvons guère mentionner que deux rouelles trouvées à Nanteuil-sur-Aisne, dans un contexte clairement culturel, et deux petits fragments de torques tubulaires creux, volontairement découpés, à Acy-Romance, et totalisant une dizaine de grammes. Maigre bilan face à 5 ou 6 kg d'or monnayé celtique !

L'évolution de l'immobilisation des monnaies d'or, que ce soit sous forme de dépôts, d'offrandes isolées ou d'exemplaires simplement égarés, est symptomatique de l'absence apparente de lien entre le stockage des métaux précieux et les périodes de crises attestées par les sources littéraires. C'est par exemple le cas entre 150 et 120 a.C., une période pour laquelle l'archéologie n'a montré aucune activité militaire particulière.

La répartition des *aurei* d'époque impériale est foncièrement différente (fig. 6B) : les sites urbains se sont effacés au profit des seules campagnes ou des agglomérations mineures. Nous montrerons plus loin que la thésaurisation entre 40 a.C. et 68 p.C. porte à peu près uniquement sur les deniers. Cette constatation prouve la faiblesse de la circulation locale de l'or sous les Julio-claudiens.

39 Doyen 2014b, vol. 1, 123-124

40 Nous avons cité plus haut (note 18) la présence d'*aurei* sur deux *villae* rèmes ; d'autres occurrences du même genre peuvent être relevées ailleurs, par exemple dans la cité des Tongres : un *aureus* de Néron à Jeneffe (Liège, BE), un d'Hadrien à Vodelée (Namur, BE) et un *solidus* de Valentinien I^{er} à Rognée (Namur, BE) : Doyen 2014a, 270.

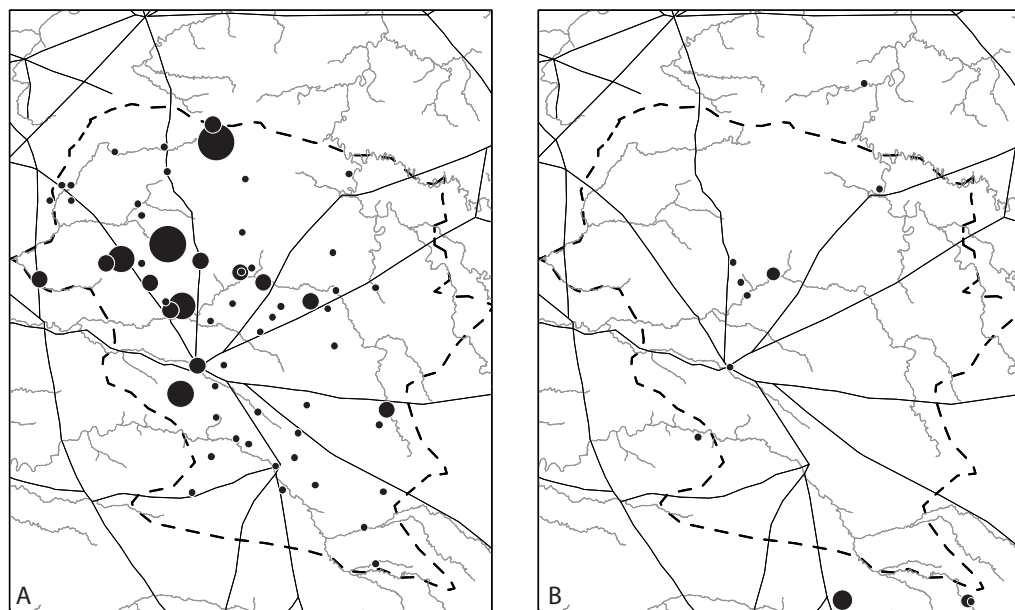


Fig. 6. Répartition des monnaies gauloises en or (A) et des aurei républicains et impériaux jusqu'en 68 p.C. (B) (dépôts et monnaies isolées).

L'évolution des indices pondéraux annuels (*ipa*) de l'or monnayé, c'est-à-dire la masse d'or perdue ou déposée chaque année par les Rèmes⁴¹, est intéressante à plus d'un titre (fig. 7). De 275 à 150 a.C., les apports en or sont relativement constants. Une phase d'intense activité se place entre 150 et 120 a.C. Elle correspond à ce que nous avons dénommé par ailleurs la "période d'hégémonie" des Rèmes⁴². Cette activité se marque également dans la circulation des potins (fig. 14), mais l'échelle est différente et cette période de production importante du bronze est artificiellement mise au second plan par le remarquable pic correspondant au règne de Néron, surreprésenté dans le gué de Condé-sur-Aisne. Après 120 a.C., l'usage de l'or reste important et apparemment constant jusqu'à la décennie suivant la Conquête. Les activités militaires des années 57-54 n'apparaissent pas dans l'usage de l'or. Après 50/40 a.C., la chute est vertigineuse et jamais plus les Rèmes ne connaîtront une circulation visible de l'or monnayé, les indices pondéraux demeurant très faibles, et la thésaurisation se reportera désormais sur l'argent, et ce jusqu'à la fin de l'Empire.

41 Comme il n'est pas probant de comparer, en pouvoir d'achat, un statère de 6 g titrant 55 % d'or à un *aureus* de 7,32 g et 99,5 % de fin, nous passons par le procédé de l'indice pondéral annuel (*ipa*) qui tient compte de la perte annuelle d'une masse d'or parfaitement pur. Le même système est appliqué aux autres métaux. Pour le principe, voir Doyen 2011a, 21-24.

42 Doyen 2014a, 127. Il ne s'agit évidemment pas ici d'une hégémonie politique, au sens que lui donnait J.-B. Colbert de Beaulieu à propos des Arvernes, une hypothèse sans fondement historique aujourd'hui abandonnée. On se reportera aux communications de J.-L. Brunaux et L.-P. Delestrée dans le cadre du colloque "Que reste-t-il du traité de numismatique celtique ? Relire l'œuvre de Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu (1905-1995) vingt ans après", à paraître en 2016 dans la *RBN*.

Périodes	<i>ipa</i> (en g/an)
275-180 a.C.	0,6
150-120 a.C.	100,5
120-45 a.C.	24,3
40-20 a.C.	0,4
27 a.C.-37 p.C.	1,7
37-68 p.C.	2,6

Fig. 7. Évolution de l'indice pondéral annuel (*ipa*) de l'or.

La circulation de l'argent (60 a.C.-68 p.C.)

Les études antérieures ont montré que les Rèmes sont peu friands de numéraire d'argent avant la Conquête. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les cartes de répartition des monnaies d'argent émises en Gaule du Nord dressées autrefois par S. Scheers⁴³. Si la petite pièce à la légende *ATEVLA/VLATOS* leur fut un temps attribuée, l'hypothèse est désormais abandonnée : les Rèmes n'ont jamais monnayé d'argent⁴⁴. Les quinaires qui circulent chez eux sont tous exogènes et tardifs. Du reste, les sites abandonnés entre la fin du II^e s. a.C. et le début de la guerre des Gaules (Condé-sur-Aisne, Saint-Thomas, La Cheppe) n'en ont livré aucun témoin. L'arrivée des Romains modifie la situation. Entre 60 et 30 a.C. circulent désormais de rares quinaires gaulois, dominés par ceux à légende *KAAETEΔOY* et *TOGIRIX* auxquels s'ajoutent quelques oboles massaliotes⁴⁵. L'*ipa* monte à seulement 3,9 g. Ce monnayage d'argent gaulois ne semble pas faire l'objet de thésaurisation, du moins nous n'en avons pas de trace formelle⁴⁶.

La répartition en fonction du statut des sites de ce monnayage celtique d'argent (fig. 8) indique que ce sont les agglomérations, grandes et petites, qui drainent l'essentiel des espèces. Avec respectivement 16 exemplaires à Château-Porcien et 7 à Reims, le tiers du corpus se concentre à deux endroits seulement. Il faut cependant manier ces données avec prudence car si nous n'avons classé tout au plus que deux sites en tant qu'habitat rural, les 15 localisations dont la fonction demeure indéterminée ont toutes les chances d'être autant d'habitats ruraux non encore reconnus comme tels. De ce fait, les campagnes représenteraient 17 des 36 sites répertoriés, soit 47 % de ceux-ci, avec 21/74 pièces, soit 28 % du numéraire d'argent gaulois. Pour faible qu'il soit, ce pourcentage montrerait pourtant que

43 Scheers 1983, 469-510, fig. 102-117.

44 Scheers 1983, 111-112. Seul Depeyrot 2005, 45 estime que "l'attribution aux Rèmes est très vraisemblable" alors que la carte qu'il publie montre le contraire.

45 Doyen 2013 : 3 ex. dont le seul décrit avec précision, très usé du reste, appartient au groupe IV, daté vers 90-49 a.C.

46 On peut évidemment se poser la question de l'origine des 16 exemplaires de Château-Porcien "Nandin", trouvés éparés au cours des dernières décennies. On ne peut a priori exclure l'existence d'un petit pécule dispersé par les labours, mais nous n'en avons aucune preuve. L'absence de localisation spatiale des trouvailles effectuées lors de prospections de ce type est un handicap majeur.

Statut	Nb sites	% sites	Nb de monnaies	% monnaies	Moyenne par site
agglomérations	11	30,6	39	52,7	3,5
sanctuaires	4	11,1	8	10,8	2
habitats ruraux	2	5,6	2	2,7	1
<i>oppida</i>	2	5,6	4	5,4	2
sépultures	1	2,8	1	1,4	1
indéterminé	15	41,7	19	25,7	1,3
nécropoles mérov.	1	2,8	1	1,4	1
Total	36		74		

Fig. 8. Répartition des monnaies gauloises en argent en fonction du statut des sites.

le monde rural rème, entre 60 et 40 a.C., utiliserait de manière assez régulière ces quinaires d'argent.

À partir des années 40 a.C. apparaît dans la circulation le monnayage romain républicain. Les Rèmes donnent désormais la préférence au denier plutôt qu'à sa moitié, le quinaire : le second ne représente effectivement chez eux que 17,6 % (21/119) de l'argent en circulation (fig. 9). Chez leurs voisins Trévires, en revanche, le quinaire est deux fois plus abondant, avec 34,4 % des espèces (87/253)⁴⁷.

Si ce sont toujours les agglomérations qui drainent la monnaie d'argent, qu'elle soit républicaine ou impériale (fig. 10), les sanctuaires triplent subitement leurs offrandes en deniers et, dans une moindre mesure, en quinaires. Les sites ruraux, en revanche, s'ils sont mieux identifiés – 26,8 % des sites contre 5,6 % précédemment – ne totalisent que 7,6 % des monnaies d'argent, contre 2,7 % précédemment. En y ajoutant les sites indéterminés, comme nous l'avons suggéré plus haut, le monde rural manipulerait, après 40 a.C., au maximum 13 % des espèces de métal blanc, contre 28 % au cours des deux ou trois décennies antérieures.

Nous n'avons pris en compte ici que les monnaies isolées. En effet, le pays des Rèmes a livré huit trésors constitués en totalité ou en partie de deniers républicains. Ces dépôts posent d'autres problèmes, d'autant qu'ils sont très mal documentés : leurs circonstances de découverte manquent dans la plupart des cas, et leur composition demeure largement inconnue. La taille de ces trésors est très variable, allant de 4 à 1200 exemplaires. En outre, leur constitution s'étale largement dans le temps : deux ne comprennent que des espèces républicaines, trois des deniers d'Auguste et les trois derniers s'achèvent respectivement sous Tibère, Néron et Domitien. Mais leur caractéristique la plus étonnante est que tous proviennent du monde rural. Le plus important numériquement, celui du Mesnil-sur-Oger, comprend 1200 deniers de la République à Auguste. Il représente la valeur de 48 *aurei*, une masse métallique supérieure à la plupart des trésors de statères d'or antérieurs provenant, eux-aussi, du monde rural ou supposé tel. Il demeure cependant dans les mêmes normes pondérales, celles de thésaurisations de taille moyenne, environ une livre de métal jaune,

47 Doyen 2012, 80.

Statut	Nb sites	%	Rép. deniers	Den. subaer.	Rép. quin.	Quin. subaer.	Victoriati	Emp. deniers	Deniers subaer.	Total	%
agglomérations	14	34,1	40	5	9	1	0	17	7	79	50,3
sanctuaires	6	14,6	34	2	6	0	4	5	4	55	35,0
habitats ruraux	11	26,8	7	1	1	0	0	2	1	12	7,6
indéterminé	7	17,1	5	1	0	0	0	2	0	8	5,1
nécropoles mérov.	3	7,3	2	1	0	0	0	0	0	3	1,9
Total	41		88	10	16	1	4	26	12	157	
trésors	8		> 620					> 194		814	

Fig. 9. Répartition des monnaies romaines en argent (République et Empire jusqu'en 68 p.C.) en fonction du statut des sites.

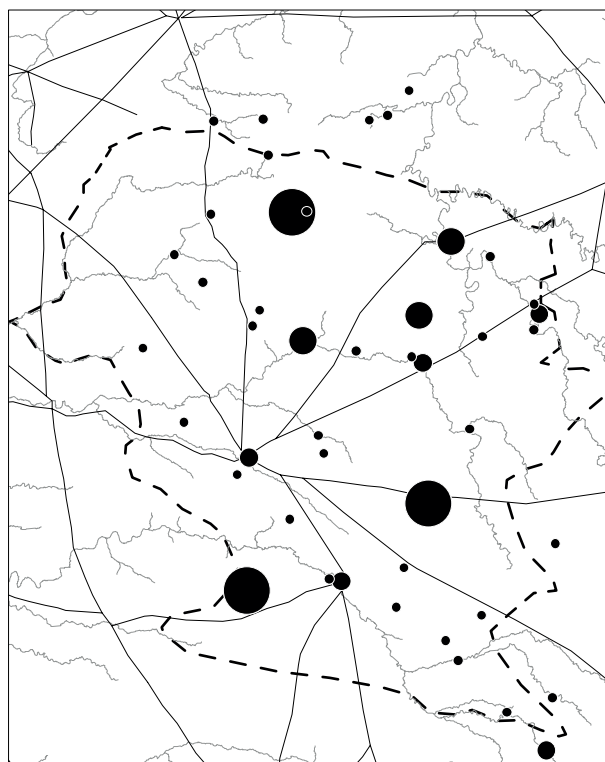


Fig. 10. Répartition des deniers impériaux émis entre 27 a.C. et 68 p.C. (dépôts et monnaies isolées).

d'autant qu'il s'agit dans le cas du Mesnil-sur-Oger du dépôt de loin le plus important, les autres se situant vers 300/600 unités, valant de 12 à 24 *aurei*. On a dès lors l'impression que les deniers ont servi de substitut à l'or dans la thésaurisation, puisque les statères ont depuis longtemps disparu et que les *aurei* impériaux circulent en très faibles quantités.

Il est clair que l'arrivée chez les Rèmes de l'argent républicain doit être largement étalée dans le temps, comme partout ailleurs, que ce soit en Gaule ou en Italie (à Pompéi par exemple). Ainsi le trésor d'Aubenton (Aisne), composé de 371 deniers s'achevant sous Domitien en 80/81 p.C., comprend encore 221 deniers républicains, soit 59,6 %.

On aurait pu penser que la Conquête, à l'issue de laquelle il semblait logique d'imaginer que le pays serait rapidement vidé de son or – mais quid alors du statut en principe fiscalement privilégié du *fœdus* avec Rome ? – serait une période marquée par l'usage intensif de la monnaie d'argent. Ce n'est pas le cas : de 60 a.C. au changement d'ère, l'argent ne circule que de manière médiocre. Il faut attendre la fin du règne d'Auguste pour voir enfin apparaître d'importantes quantités de métal blanc monnayé (fig. 10), mais sur notre histogramme⁴⁸, ces dernières dépassent à peine le pic de l'or de la période 150-120 a.C., alors que le traditionnel *ratio* moyen or/argent s'établit à 1/12 (fig. 11). Dans le meilleur des cas donc, la richesse manipulée par les Rèmes de la première moitié du 1^{er} s. p.C. est dix fois

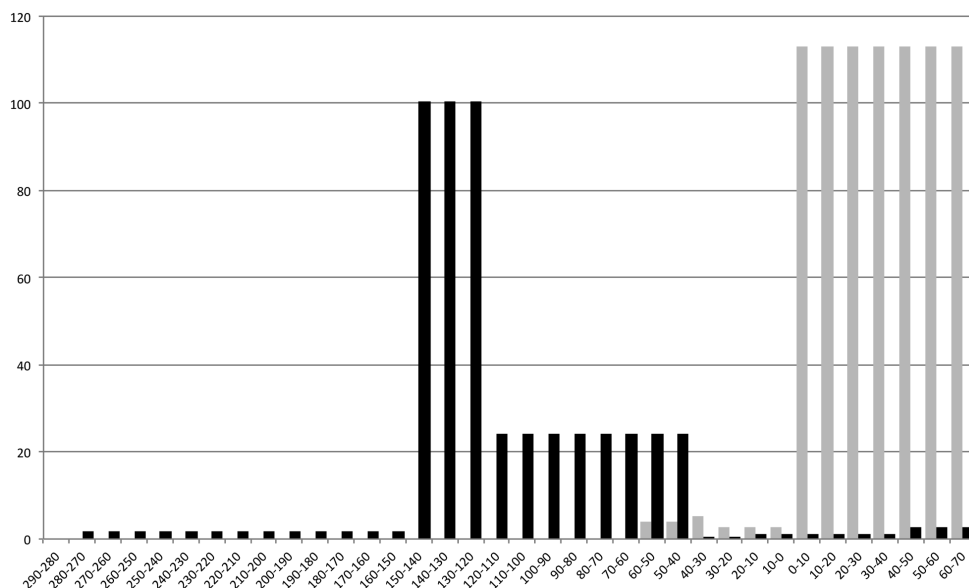


Fig. 11. Évolution des indices pondéraux annuels (ipa) des monnaies d'or (noir) et d'argent (gris), entre 275/250 a.C. et 68 p.C.

48 L'apparente régularité de l'histogramme, par exemple entre 280 et 150 a.C. est évidemment due au fait que la répartition du monnayage d'or s'effectue sur des tranches chronologiques assez larges, de plusieurs décennies. Une présentation de ce type est surtout destinée à mettre en évidence les ruptures.

moindre que celle dont disposaient leurs arrière grands-parents du milieu du II^e s. a.C. En outre, cet argent circule peu, et sert essentiellement de substitut à l'or dans la thésaurisation.

La circulation du bronze (vers 210 a.C.-68 p.C.)

L'essentiel du numéraire passant de main en main chez les Rèmes est bien évidemment constitué de monnaies "de bronze", un terme générique qui recouvre pour les numismates différents métaux et alliages (cuivre pur, potin, bronze, laiton).

Nous avons montré que cette monnaie de bronze mettait une trentaine d'années avant de voir son usage se généraliser. À la fin de La Tène C1, entre 210 et 180 a.C., le premier potin rème (*Scheers*, 193) est attesté sur 17 sites seulement, mais dès La Tène C2, ils sont 51 à être monétisés (fig. 12A) et même 117 entre 150 et 60 a.C. (fig. 12B). Après cette date, le nombre de sites faisant usage de la monnaie reste constant jusqu'à dans les années 20 a.C. (96 localisations).

Le nombre d'occupations ayant livré des bronzes romains et républicains des années 217/215-91 et 43-36 a.C. est relativement limité, puisque nous avons noté 16 occurrences seulement, la plupart étant les grands centres actifs au cours de la période julio-claudienne. À eux seuls, trois sites (Baâlons-Bouvellemont, Château-Porcien "Nandin" et Condé-sur-Aisne) totalisent 75 % (212/283) du monnayage républicain de bronze.

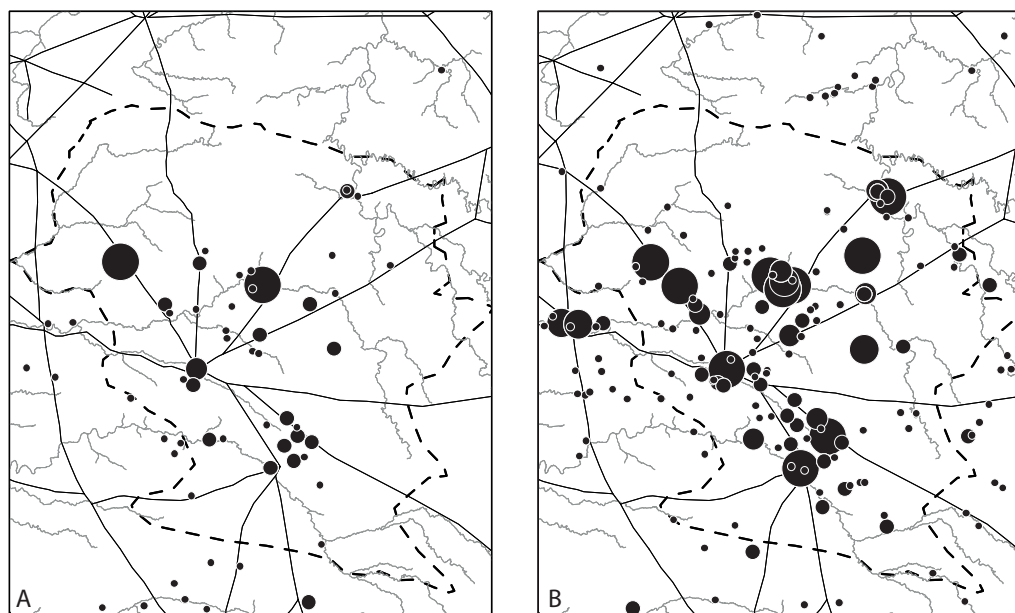


Fig. 12. Distribution des potins attribuables à La Tène C2 (A) et La Tène D1 (B).

Nous ne disposons pas, pour les monnaies de bronze de la République, de trésors qui permettraient d'appréhender les modalités de leur introduction dans le circuit monétaire chez les Rèmes, mais plusieurs sites méridionaux fournissent quelques informations⁴⁹. S. Martin voit dans ces bronzes républicains issus de contextes stratifiés précoces "des marqueurs précieux d'une présence militaire légionnaire" et avance l'hypothèse d'envois au départ de l'Italie, en même temps que les deniers constituant la solde des troupes⁵⁰. En ce qui nous concerne, les statistiques ne plaident certainement pas en faveur d'une pénétration à date haute de ce monnayage. Les plus anciennes attestations de bronzes tardo-républicains, la plupart émis après 38 a.C., viennent des rares structures contemporaines de la mise en place du premier canevas urbain de *Durocortorum*, vers 35/30 a.C.⁵¹.

Les sites ruraux semblent mis à l'écart de la circulation des bronzes de la fin de la République émis à Lyon, à Vienne et dans deux ateliers non localisés en Italie et en Sicile. Ainsi, si nous examinons la répartition des 65 *dupondii* des années 43/36 a.C., dont cinq seulement sont intacts, nous constatons que 42 proviennent d'agglomérations⁵², 21 de sanctuaires⁵³ et 2 seulement de sites ruraux⁵⁴.

Si les bronzes impériaux (vers 20 a.C.-68 p.C.) sont eux présents dans 155 localités, c'est sans doute lié à autant de créations que d'abandons : le monnayage d'Auguste est attesté sur 72 sites, celui de Néron sur 70. Mais bien souvent, ce ne sont pas les mêmes, du moins en ce qui concerne ceux qui n'ont livré qu'une ou deux monnaies. La carte de répartition semblerait montrer que les émissions lyonnaises d'*asses* au nom d'Auguste, débutant vers 9 a.C., marquent la véritable (re)monétisation des campagnes rèmes, mais la répartition spatiale en fonction des règnes est certainement trompeuse (fig. 13). Nous avons ainsi l'impression d'une importance extrême de l'occupation augustéenne (fig. 13A), alors que les statistiques montrent que le monnayage d'Auguste reste important par la suite : vers 40 p.C., une monnaie sur cinq en circulation chez les Rèmes est au nom d'Auguste. Cinquante ans après sa mort, elles représentent encore 7 % de la masse monétaire. D'autre part, la carte des bronzes de Néron (fig. 13E) ne traduit pas l'importance quantitative de ce règne. Mais dans ce cas précis, les données sont largement faussées par un seul site, celui de Condé-sur-Aisne, qui réunit 1063 monnaies de Néron sur un total régional de 1293 exemplaires.

L'indice pondéral annuel du bronze (fig. 14-15) est particulièrement révélateur de la politique monétaire de l'État rème. Il faut trente ans pour imposer l'usage de la monnaie, et trente années supplémentaires pour arriver à une masse monétaire qui restera totalement stable jusqu'en 40 p.C., à savoir un *ipa* d'environ 200 g/an. C'est seulement sous le règne de Claude, et plus encore sous celui de Néron, que les valeurs paraissent exploser, mais de manière faussée par l'impact du gué de Condé-sur-Aisne. En éliminant des décomptes cet ensemble, hors-normes pour de multiples raisons, l'*ipa* du règne de Néron tombe à 741 g et celui de Claude à 412 g, des valeurs qui restent toutefois importantes et qui montrent effectivement une rupture dans l'alimentation régionale vers 40 p.C.

49 Doyen 2007, 35 ; Martin 2015, 155.

50 Martin 2015, 146-155.

51 Neiss *et al.* 2015.

52 3 *RPC*, 514-515 ; 31 *RPC*, 514-515 ou 517 ; 5 *RPC*, 517 ; 1 *RPC*, 621 et 1 *RPC*, 671.

53 6 *RPC*, 514-515 ; 5 *RPC*, 514-515 ou 517 ; 9 *RPC*, 517 et 1 *RPC*, 620.

54 2 *RPC*, 517.

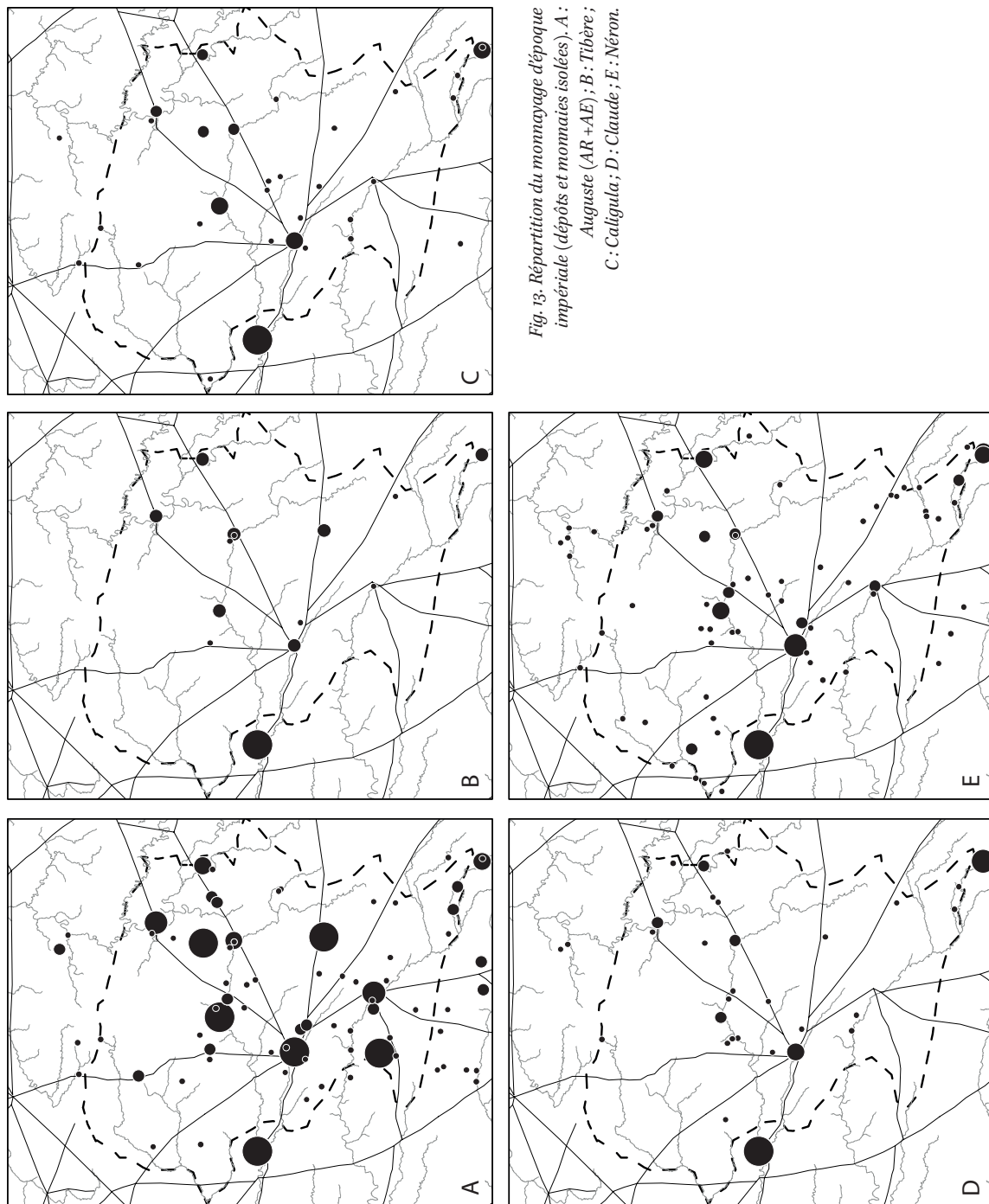


Fig. 13. Répartition du monnayage d'époque impériale (dépôts et monnaies isolées). A : Auguste (AR + AE) ; B : Tibère ; C : Caligula ; D : Claude ; E : Néron.

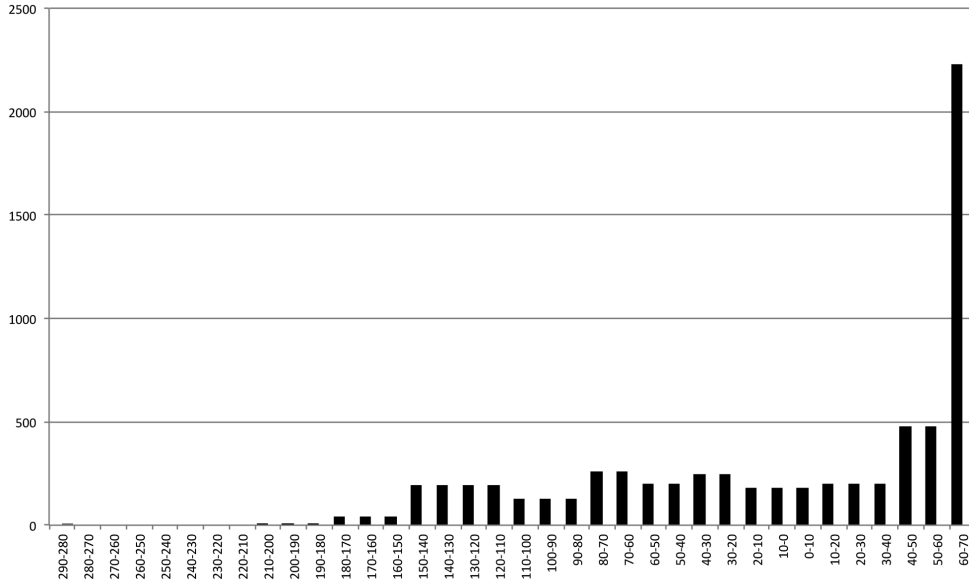


Fig. 14. Évolution des indices pondéraux annuels (ipa) des monnaies de bronze chez les Rèmes.

Périodes	ipa
210-180 a.C.	3
180-150 a.C.	44
150-110 a.C.	196
110-80 a.C.	129
80-60 a.C.	263
60-40 a.C.	204
40-20 a.C.	249
20 a.C. - 10 p.C.	181
10-40 p.C.	201
40-60	477
60-68	2227

Fig. 15. Indice pondéral annuel (ipa) du monnayage de bronze chez les Rèmes, de 210/200 a.C. à 68 p.C.

Les monnaies et leurs utilisateurs

Des alentours de 250 a.C. pour les statères les plus anciens, à l'année 68 p.C., ce sont 12 744 monnaies qui ont été perdues dans les habitats ou volontairement déposées par des Rèmes dans leurs lieux de culte. S'y ajoutent 14 trésors antérieurs à la Conquête, totalisant 1339 ex., et 11 d'époque républicaine et impériale réunissant plus de 2106 unités.

Pouvons-nous déterminer quelle partie de la population utilisait ces monnaies, dont certaines (statères, *aurei*) sont habituellement considérées comme des marqueurs des élites sociales ? Notre banque de données fournit des indications de première main, puisque aucun tri n'a été effectué au moment de la récolte des informations.

Les sanctuaires

Clairement, ce sont les sanctuaires, ruraux pour la plupart⁵⁵, qui pompent l'essentiel du numéraire⁵⁶. Avant l'arrivée des Romains (fig. 16), les lieux de culte représentent 6,2 % des 289 sites, une valeur qui évolue peu sous l'Empire (fig. 17), avec 11 sanctuaires recensés, soit 7,8 % des sites. Du reste, ce sont majoritairement les mêmes. Il faut effectivement attendre l'époque tardoromaine avant de voir la création *ex nihilo* de quelques nouveaux complexes religieux, comme Matagne-la-Grande, dans le sud du Namurois. Si les sanctuaires représentent de 6 à 8 % des sites, ils agglomèrent successivement 35 % et même 71 % des espèces perdues chez les Rèmes.

Statut	Nb sites	% sites	Nb de monnaies	% monnaies	Moyenne par site
agglomérations	29	10,0	4639	55,7	160
sites ruraux	107	37,0	444	5,3	4,1
sanctuaires	18	6,2	2927	35,1	162,6
indéterminé	135	46,7	320	3,8	2,4
Total	289		8330		

Fig. 16. Répartition des sites rèmes monétisés en fonction de leur statut (c. 200 a.C.-c. 50/40 a.C.).

55 L'hypothétique lieu de culte principal de *Durocortorum* domine la ville (lieu-dit "Trois Piliers"). Aucune trace n'a été observée lors de la fouille de l'important sanctuaire d'époque sévérienne qui lui a succédé, mais le terrain a été décaissé sur plusieurs mètres lors de la construction d'une grande salle semi-enterrée. Les découvertes effectuées à proximité immédiate au XIX^e s., plus de 400 monnaies gauloises, montrent la pérennité fonctionnelle du site, corroborée par des éléments topographiques : Chossenot *et al.* 2010, 226, B 16 ; Neiss *et al.* 2015.

56 Martin 2015, 166-170.

Statut	Nb sites	% sites	Nb de monnaies	% monnaies	Moyenne par site
sites urbains	2	1,4	333	7,5	166,5
agglomérations	33	23,4	73 ¹	16,6	22,2
sanctuaires	11	7,8	314 ⁰	71,1	285
sites ruraux	76	53,9	179	4,1	2,4
indéterminé	19	13,5	3 ¹	0,7	1,6
Total	141		4414		

Fig. 17. Répartition des sites rèmes monétisés en fonction de leur statut (c. 40 a.C.-68 p.C.).

Les habitats groupés

Avant César, les agglomérations de tous types (de plaine, de hauteur, fortifiées ou ouvertes) représentent 10 % des sites monétisés, mais concentrent 56 % des découvertes. Sous l'Empire, les sites urbains (Reims et Châlons-en-Champagne) et les agglomérations secondaires représentent désormais 25 % des sites monétisés, mais ils ne totalisent plus que 24 % des découvertes de monnaies. La taille de ces agglomérations secondaires évolue considérablement, allant de 30 ha occupés selon une trame orthogonale à Château-Porcien, à 25 ou 30 maisons sans luxe éparpillées sur une superficie pourtant équivalente à Ville-sur-Lumes.

Ainsi, l'habitat groupé voit son impact quantitatif multiplié par 2,5 lors de l'arrivée des Romains, mais son taux de monétisation est subitement divisé par deux.

Les habitats ruraux isolés

Au cours de l'âge du Fer, les sites ruraux ou supposés tels, ainsi que les nécropoles qui en dépendent, sont au nombre de 107 (fig. 16). En l'absence de fouille pour la plupart d'entre eux, la classification provisoire repose sur la présence de vestiges associés aux monnaies (céramique culinaire, amphores, *instrumentum*, traces de foyers, scories) ou des éléments topographiques, voire l'implantation, au même endroit, d'un habitat rural d'époque impériale. Ces 107 sites représentent 37 % de l'ensemble, mais ils ont livré seulement 5,3 % des trouvailles de monnaies. Toutefois, les découvertes de pièces isolées sans contexte connu sont très nombreuses : 135 localisations, soit 47 % de l'ensemble. Le ratio "nombre de monnaies / nombre de sites" observé dans ce groupe d'indéterminés tend à montrer que l'immense majorité doit relever des habitats ruraux, dont le ratio s'élève à 4,1, contre 160 (!) dans les agglomérations et les sanctuaires. De ce fait, aucun sanctuaire majeur et sans doute fort peu de petites agglomérations, se cachent parmi ces 135 sites actuellement peu documentés.

Pour l'époque romaine (fig. 17), l'habitat rural totalise 76 sites, soit 54 % du total, mais pour des raisons techniques, le nombre de sites indéterminés est faible : 13,5 % pour 19 localisations. En effet, la découverte de monnaies romaines, même sur des sites mineurs, s'accompagne de manière significative d'un contexte assez lâche mais discriminant : présence de terres cuites architecturales (*tegulae*, *tubuli*, pilettes d'hypocaustes), de moellons, de traces de murs, de céramique, ce qui n'est pas le cas pour les sites antérieurs à la Conquête ou pour les occupations de type "ferme indigène" de l'époque impériale. La seule attestation

de céramique protohistorique, même bien datable, ne permet pas de distinguer les petites nécropoles des habitats, eux-mêmes éventuellement groupés en hameaux. La plupart des découvertes incertaines étant anciennes et documentées sans l'aide du détecteur de métaux, le taux de monétisation de ces sites demeure largement inconnu. Quant à leur organisation spatiale, les fouilles récentes de Saint-Laurent "La Lue" (Ardennes)⁵⁷ nous montrent un petit édifice carré de 11,75 m, composé d'une unique salle précédée d'un vestibule encadré de deux petites pièces. À l'extérieur, outre un puits, apparaît une construction trapézoïdale sur poteaux, de 40,3 m² à peine, protégeant une cave. Une organisation semblable semble avoir régi la construction d'un habitat rural, actif sous les Flaviens puis entre 310 et 350, à Saint-Pierre-sur-Vence (Ardennes). Lors de cette phase tardive, le bâti est plus rudimentaire encore puisque l'usage de la pierre – sèche dans ce cas – est limité à la seule cave (mais la partie résidentielle se trouve peut-être hors emprise). Malgré son caractère rustique, le site était fortement monétisé, avec des caractéristiques d'une circulation urbaine, et recelait des objets de qualité (verre gravé, armes)⁵⁸. Cette relative richesse matérielle est confirmée par l'étude archéozoologique, indiquant une alimentation de choix, prouvant ainsi que la taille réduite d'une exploitation rurale n'implique pas *ipso facto* un niveau de vie misérable.

CONCLUSIONS

Entre 50/40 a.C. et le tournant de notre ère, au moment où les ultimes monnayages gaulois disparaissent quasi totalement de la circulation chez les Rèmes, le nombre de sites monétisés diminue de manière drastique, passant de 289 à 141 à peine, soit une chute de 50 %. De même, les pertes de monnaies diminuent d'autant, conservant donc un rapport "nombre de monnaies / nombre de sites" presque identique entre le début du 11^e s. a.C et le milieu du 1^{er} s. p.C.

D'un point de vue économique – si tant est que la monnaie en soit un traceur fiable – la romanisation est une véritable catastrophe. Ou, plus exactement, la période correspondant à la romanisation, car il serait hasardeux d'y voir une cause, même indirecte, de la dépopulation des campagnes. Au même moment, nous assistons à une modification de l'usage de la monnaie. Les Rèmes d'avant la Conquête consacraient 35 % de leur monnayage aux activités regroupées au sein des sanctuaires. Il peut s'agir tout autant d'offrandes et de gestes liés aux cultes que de pertes imputables aux activités économiques qui se tenaient dans les lieux de culte. Si, avec l'arrivée des Romains, le nombre de sanctuaires reste étonnamment stable, les pertes de monnaies y sont deux fois plus abondantes, passant de 35 à 71 %.

Chez les Rèmes, la différence majeure entre la circulation d'avant et celle d'après la Conquête se marque au niveau des agglomérations. Ces dernières ne représentent que 10 % des sites de l'âge du Fer, mais totalisent 56 % des trouvailles. Sous les Julio-Claudiens, les agglomérations représentent 25 % des sites et tout au plus 24 % des découvertes monétaires.

57 Cartron 2014.

58 Doyen *et al.* 2008 ; Nicolas 2011, 398 n° 395. Nous avons montré que les habitants disposaient d'un accès privilégié à une source de numéraire frais, sans doute urbain (Reims ?), excluant les monnaies résiduelles comme les imitations radiées, et ce pendant une quarantaine d'années. Le lot découvert comprend 72 monnaies.

Le monde rural, en revanche, ne change guère. Les habitats non agglomérés antérieurs à la Conquête représentent 37 % des sites, avec 5,3 % des pertes de monnaies. Sous l'Empire, à peine 8 % des sites appartiennent à cette catégorie ; ils reçoivent 4,1 % du monnayage. La stabilité ne concerne que la petite monnaie, celle d'usage quotidien : l'or non thésaurisé, utilisé précédemment en abondance par les paysans et les petits commerçants, disparaît quasi totalement avec la Conquête, passant de 400 unités à 15 à peine. Le monnayage d'argent, absent de la circulation monétaire jusque vers 40 a.C., fait son apparition aussi bien dans la thésaurisation que sur les sites, mais il est loin de combler le déficit.

Le statut exact des 14 trésors – d'or essentiellement – enfouis entre 150 et c. 40/30 a.C. nous reste inconnu. Quelques dépôts, Athies-sous-Laon par exemple⁵⁹, proviennent certainement d'un sanctuaire. Les données manquent pour les autres, mais il est clair que les lieux de découverte ne correspondent presque jamais à des agglomérations reconnues ou à des sanctuaires. La plupart de ces trésors sont remarquablement mal documentés, le nombre d'exemplaires qu'ils contenaient est imprécis, les types sont rarement décrits, les éventuelles associations avec d'autres objets, précieux ou non, sont passées sous silence. Rien n'est dit sur les contenants éventuels⁶⁰ ou sur le contexte des enfouissements. Le dogme, résumé par P. Pion, est d'y voir de la thésaurisation *stricto sensu* : “le numéraire d'or est entre tous celui qui est le plus susceptible d'être soustrait à la circulation dont il participe (thésaurisation, refonte pour l'émission de nouvelles séries, etc.)”⁶¹. Au contraire, des trouvailles exogènes récentes bien documentées semblent montrer que la capitalisation pure et simple est généralement l'hypothèse la moins plausible pour l'accumulation de métaux précieux à l'époque gauloise⁶². D'une part, la relation habitat privilégié / trésors d'or – monétaire ou non – ne se confirme que très rarement, la seule exception récente étant le trésor de Laniscat (Côte-d'Armor) : 58 statères et 487 quarts de statères armoricains, provenant d'un vaste site actuellement présenté comme “rural”⁶³. D'autre part, l'association très régulière entre des statères d'or et des torques, souvent creux et modelés sur une âme en fer (à l'exception de toute autre pièce d'orfèvrerie), montre que d'autres pistes mériteraient d'être explorées. L'hypothèse de dépôts sacrés ou de trésors de temples devrait être privilégiée. Ni A. Blanchet, ni J.-B. Colbert de Beaulieu dans son *Traité de Numismatique celtique* ne s'interrogent sur le rôle de la thésaurisation⁶⁴. Les fouilles récentes dans le Limbourg belge et néerlandais semblent montrer, en l'absence totale de contexte (habitat, sanctuaire), que certains dépôts étaient peut-être dédiés à des “puissances surnaturelles”, et mis momentanément sous leur protection dans des lieux isolés spécifiques⁶⁵. Toutefois, une généralisation du phénomène semble dangereuse : dans le cas des dépôts relevant du “*Fraire/Ambly horizon*”, datable des années 57/52 a.C., les protohistoriens néerlandais privilégient désormais l'hypothèse de *Versteckdepot*, des cachettes monétaires d'ordre strictement économique destinées à être récupérées et réintroduites au plus vite dans le circuit. Cette circulation touche

59 Inédit, étude en cours.

60 Dans un seul cas, il est fait mention d'un vase en terre cuite.

61 Pion 1996, III, 56.

62 Roymans *et al.* 2012.

63 Nieto-Pelletier *et al.* 2011.

64 Blanchet 1905 ; Colbert de Beaulieu 1973.

65 Van Impe *et al.* 1997, 30 ; Roymans & Dijkman 2010, 17.

incontestablement l'or : le site d'Athies-sous-Laon, actif à partir de la fin de La Tène C2, a livré plusieurs hémistatères dits "à la fleur" de la fin du III^e s. a.C. devenus quasiment lisses. Ces monnaies, souvent considérées comme possédant un fort pouvoir libératoire, circulent donc de main en main pour afficher un tel taux d'usure. Le fait que 14 des 85 sites (16,5 %) ayant livré des monnaies d'or isolées soient des habitats ruraux montrent que les propriétaires des petites exploitations agricoles avaient non seulement accès à la monnaie d'or, mais en outre que ces exploitations dégageaient des surplus transformés en numéraire. Nous avons par ailleurs insisté sur la corrélation entre l'apparition de la monnaie en Champagne dans le courant du III^e s. a.C., le développement de la monoculture⁶⁶ et surtout la disparition des immenses silos de stockage de céréales au profit de greniers sur poteaux⁶⁷. Ceux-ci sont destinés à la seule conservation des grains de blé et de millet destinés au réensemencement des cultures de l'année suivante⁶⁸, et à l'alimentation non carnée des exploitants jusqu'à la récolte à venir.

La disparition définitive de ces réserves de métaux précieux au moment de l'arrivée des Romains – il faudra en effet attendre le début du V^e s. p.C. pour voir de nouveau une timide circulation de l'or chez les Rèmes – pose évidemment des questions, actuellement insolubles, sur le dynamisme de l'économie des Rèmes après la Conquête. La chute démographique est indéniable. Elle pourrait être liée à une surexploitation des sols au cours des deux derniers siècles avant notre ère, et l'apparition, à La Tène C2, de techniques agricoles nouvelles et plus agressives : moulin rotatif, charrue à soc verseur, cheval de trait, faux en fer, et la célèbre machine à moissonner, le *vallus*⁶⁹. Malgré la technique spécifiquement gauloise du marnage associé à la fumure des champs, attestée dans les sources antiques⁷⁰, ces inventions ou adaptations permettent d'exploiter, voire surexploiter les riches mais fragiles sols noirs de la Champagne crayeuse, et ce jusqu'à leur épuisement⁷¹. Ce phénomène intervient dès la fin du I^{er} s. a.C. : le village d'Acy-Romance périlite vers 50 a.C. puis disparaît, les fortifications de Saint-Thomas "Le Vieux Laon" et du camp de La Cheppe sont toutes deux abandonnées dans les années 50 a.C. Cet épuisement rapide de la mince couche arable recouvrant le substrat crayeux a comme conséquence une chute drastique de la démographie. Dès la fin de La Tène D2a, la crise agricole est bien présente. Elle induit inévitablement des changements dans l'exploitation des terroirs par le développement de cheptels d'ovicaprin, moins gourmands en pâturages comme l'ont montré les recherches archéozoologiques d'Acy-Romance⁷². Certains ont qualifié cette rupture de véritable "catastrophe écologique"⁷³. Grâce à la numismatique, cette hypothèse de dépopulation, aux causes multiples, trouverait ici un nouveau support permettant sa quantification.

66 Gransar 2001 ; Haselgrove 2011, 50.

67 Doyen 2014b, 13, 42, 45. Acy-Romance fait exception à la règle, avec une abondance de silos datant du II^e s. a.C.

68 En réalité, à la fin de l'âge du Fer, les céréales ne sont plus stockées sous forme de grains mais bien sous forme d'épis ou, du moins, encore avec leur balle : Haselgrove 2011, 50.

69 Raepsaet & Lambeau 2000 ; Lambot 2011, 79.

70 Plin., *Nat.*, 18.4 ; Buchsensschutz 2008, 109 ; Ouzoulias 2006, 183-190.

71 Haselgrove 2011, 50.

72 Lambot & Méniel 2000, 111.

73 Achard-Corompt *et al.* 2005, 148.

BIBLIOGRAPHIE

- Aarts, J. (2005) : "Coins, Money and Exchange in the Roman World. A Cultural-Economic Perspective", *Archaeological Dialogues* 12, 1, 1-28.
- Achard-Corompt, N., C. Laurelut, V. Riquier et J. Vanmoerkerke (2005) : "Apport de l'opération de Vatry : vers de nouveaux modèles" : in : Lagatie & Vanmoerkerke, éd. 2005, 145-148.
- Agache, R. (1975) : "La campagne à l'époque romaine dans les grandes plaines du Nord de la France d'après les photographies aériennes" : in : Temporini, éd. 1975, 658-713.
- Apicella C., M.-L. Haack et F. Lerouxel, éd. (2014) : *Les affaires de Monsieur Andreau. Économie et société du monde romain*, Ausonius Scripta Antiqua 61, Bordeaux.
- Blanchet, A. (1905) : *Traité des monnaies gauloises*, Paris.
- Brulet, R., éd. (2008) : *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.
- Brulet, R., S. de Longueville, F. Vilvorder, éd. (2002) : *Liberchies, entre Belgique et Germanie. Guerres et paix en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition, Mariemont.
- Buchsenschutz, O. (2008) : *Les Celtes de l'âge du Fer*, Paris.
- Cartron, G. (2014) : "Un établissement rural antique à Saint-Laurent 'La Lue', près de Charleville-Mézières (département des Ardennes, France)", *Signa*, 3, 47-50.
- Chossenot, R., J.-J. Charpy, M. Chossenot et S. Chossenot (2008) : *La Marne*. CAG 51/1, Paris.
- Chossenot, R., A. Estéban, R. Neiss (2010) : *Reims*, CAG 51/2, Paris.
- Colbert de Beaulieu, J.-B. (1973) : *Traité de numismatique celtique. I. Méthodologie des ensembles*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 135, Paris.
- Dark, K. et P. Dark (1997) : *The Landscape of Roman Britain*, Stroud.
- De Boe, G. (1980) : "Sanctuaire et villa à Matagne-la-Petite", *Archaeologia Belgica*, 223, Bruxelles, 60-63.
- De Clercq, W. (2011) : "Roman Rural Settlements in Flanders. Perspectives on a 'Non-Villa' Landscape in *extrema Galliarum*" in : Roymans & Derks, éd. 2011, 235-258.
- Demarez, J.-D. (1987) : *Les bâtiments à fonction économique dans les fundi de la provincia Belgica*, Amphora 50, Bruxelles.
- De Muylder, M. et al., éd. (2015) : *La prestigieuse villa gallo-romaine de Noyon*, Catalogue d'exposition, Noyon.
- Depeyrot, G. (2005) : *Le numéraire celtique. VII. La Gaule orientale*, Moneta 46, Wetteren.
- Deru, X. et R. González Villaescusa (2014) : *La consommation dans les campagnes de la Gaule romaines. Actes du X^e congrès de l'Association AGER, RdN*. Hors série 21, Villeneuve d'Ascq.
- Doyen, J.-M. (2007) : *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Bulletin de la Société Archéologique Champenoise 100/ Archéologie Urbaine à Reims 7, Reims.
- (2011a) : "Cliométrie et numismatique contextuelle : compter et quantifier le passé ? Petite histoire de la méthode (1960-2011)", *Journal of Archaeological Numismatics*, 1, 9-46.
- (2011b) : "Les monnaies d'Ébusus en Gaule du Nord et en Bretagne: un faux traceur des campagnes césariennes ?", *RN*, 167, 265-283.
- (2012) : "La monnaie romaine à Namur et dans sa province", in : Toussaint, éd. 2012, 69-95.
- (2013) : "Monnaies grecques autonomes et romaines provinciales de Champagne-Ardenne et des fouilles récentes de Reims (Marne)", *RdN*, 403, 129-142.
- (2014a) : "La monétarisation des grands domaines ruraux de Gaule septentrionale : une problématique nouvelle", in : Deru & González Villaescusa, éd. 2014, 267-276.
- (2014b) : *Structure et dynamique des flux monétaires chez les Rèmes : modélisation d'un traceur socio-économique entre 275/250 av. et 68 apr. J.-C.*, Thèse d'habilitation à diriger les recherches, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice.
- (2015) : "La monét(ar)isation des grands domaines ruraux de Gaule septentrionale : entre gestion capitaliste et commerce de proximité", *RBN*, 161, 121-144.

- Doyen, J.-M., D. Billoin et J.-P. Lémant (2008) : "Un établissement rural de l'Antiquité tardive à Saint-Pierre-sur-Vence Courtil l'Agneau (Ardenne-France) : contexte archéologique et circulation monétaire", *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, 45/2, 29-57.
- Dubuis, B. et M. de Muylder (2014) : "Une nouvelle série de plombs inscrits antiques : Noyon 'la Mare aux Canards' (Oise)", *Instrumentum*, 40, 23-25.
- Duby, G. et A. Wallon, éd. (1975) : *Histoire de la France rurale. I. La formation des campagnes françaises des origines au XIV^e siècle*, Paris.
- Ferdière, A. (1988) : *Les campagnes en gaule romaine. Tome 1. Les hommes et l'environnement en Gaule rurale*, Paris.
- Gaston, C. (2008) : "Bâtiments standardisés dans la *pars rustica* des *villae*, deux exemples récemment découverts en Franche-Comté", *RAE*, 57, 253-266.
- Gansar, F. (2001) : *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée*, Thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.
- Haselgrove, C. (2011) : "Reflexions on the Iron Age background to the emergence of villa Landscapes in Northern France", in : Roymans & Derks, éd. 2011, 45-60.
- Hiernard, J. (1982) : "Corbilo et la route de l'étain", *BSAO*, 16/3, 497-578.
- Hingley, R. (1989) : *Rural Settlement in Roman Britain*, Londres.
- Hollard, D., M.-L. Le Brazidec et P. Gendre (2015) : "Plombs monétiformes gaulois et gallo-romains à Vendeuil-Caply (Oise)", *Cahiers Numismatiques*, 203, 27-43.
- Holmes, N., éd. (2011) : *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress Glasgow 2009*, Glasgow.
- Hubert, F. (1997) : *L'exploitation préhistorique du silex à Spiennes*, Carnets du Patrimoine 22, Namur.
- Lagatie, C. et J. Vanmoerkerke, éd. (2005) : *Europort Vatry : les pistes de l'archéologie*, Langres.
- Lambot, B. (2011) : "La fin de la période gauloise dans les Ardennes", in : Nicolas, éd. 2011, 73-82.
- Lambot, B. et P. Méniel (2000) : "Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional", in : Verger, éd. 2000, 7-139.
- Leveau, P. (2014) : "Villa, romanisation, développement économique entre idéal-type wébérien et modélisation territoriale", in : Apicella *et al.*, éd. 2014, 97-106.
- Leglay, M. (1975) : "La Gaule romanisée", in : Duby & Wallon, éd. 1975, 192-285.
- Longnon, A. (1869) : *Étude sur les pagi de la Gaule*, Paris.
- Martin, S. (2015) : *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C. - I^{er} s. p.C.)*, Ausonius Scripta Antiqua 78, Bordeaux.
- Meurisse, L. *et al.* (2014) : "Brillon (Nord), Parc d'activité de Sars-et-Rosières : un établissement gallo-romain original dans la vallée de la Scarpe", *RdN*, 408, 109-154.
- Neiss, R., F. Berthelot, J.-M. Doyen et P. Rollet (2015) : "Reims/*Durocortorum*, cité des Rèmes. Les principales étapes de la formation urbaine", *Gallia*, 72, 1, 161-176.
- Nicolas, D., éd. (2011) : *Les Ardennes*, CAG 08, Paris.
- Nieto-Pelletier S., B. Gratuze et G. Aubin (2011) : "Le dépôt monétaire de Laniscat (Côtes d'Armor) : 547 monnaies gauloises en or de bas titre", in : Holmes, éd. 2011, 1217-1225.
- Ouzoulias, P. (2006) : *L'Économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- Pichon, B. (2001) : *L'Aisne*, CAG 02, Paris.
- Pion, P. (1996) : *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2 - période augustéenne précoce II^e-I^{er} siècles av. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.
- Raepsaet, G. et F. Lambeau (2000) : *La moissonneuse gallo-romaine. Journée d'études. Université libre de Bruxelles, 24 avril 1999*, Bruxelles-Rochefort.
- Roymans, N. et W. Dijkman (2010) : *De Keltische goud- en zilverschat van Amby, gemeente Maastricht*, Utrecht.
- Roymans, N., G. Creemers et S. Scheers (2012) : *Late Iron Age Gold Hoards from the Low Countries and the Caesarian Conquest of Northern Gaul*, Amsterdam Archaeological Studies 18/ Atuatuca III, Amsterdam-Tongres.

- Roymans, N. et T. Derks, éd. (2011) : *Villa Landscapes in the Roman North. Economy, Culture and Lifestyles*, Amsterdam Archaeological Studies 17, Amsterdam.
- Burnett A., M. Amandry et P. P. Ripollès (1992) : *Roman Provincial Coinage. Volume 1. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*, Londres-Paris.
- Scheers, S. (1983) : *La Gaule Belgique. Numismatique celtique. Deuxième édition*, Louvain.
- Temporini, H., éd. (1975) : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt II. Prinzipat. 4. Politische Geschichte (Provinzen und Randvölker: Gallien [Forts.], Germanien)*, Berlin-New York.
- Thévenard, J.-J., A. Villes et R. Neiss (1996) : *La Haute-Marne*, CAG 52/1, Paris.
- Toussaint, J., éd. (2012) : *Trésors numismatiques du Cabinet François Cajot à Namur*, Namur.
- Van Impe, L. et al. (1997) : *Goden Macht. Krijgers Kracht. Keltische Gouddepots*, Catalogue d'exposition, Tongres.
- Verboven, K. (2009) : "Currency, Bullion and Accounts. Monetary Modes in the Roman World", *RBN*, 155, 91-124.
- Verger, S., éd. (2000) : *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Coll. EFR 276, Rome.
- Wightman, E. M. (1985) : *Gallia Belgica*, Londres.
- Woimant, G.-P. (1995) : *L'Oise*, CAG 60, Paris.